

Tarifs de Location d'appareils de FROID par Envie Boucles de Seine

Le tarif de Location comprend 2 éléments :

1	la mise à disposition par Envie d'un appareil de Froid <u>prêt à l'emploi</u> (nettoyé et contrôlé) (1)
2	la Livraison et la reprise des appareils par Envie si le locataire n'assure pas lui-même le Transport (2)

(1) Malgré le sérieux apporté au contrôle des appareils de Froid, il est impossible de garantir qu'un appareil ne tombera jamais en panne durant la location (d'autant plus s'il a été transporté ou mis en marche dans de mauvaises conditions). **En aucun cas Envie ne prendra à sa charge d'éventuelles pertes de nourriture dues à une panne de l'appareil.** A titre de geste commercial, si Envie constate au retour de l'appareil une panne effective, le coût de mise à disposition de l'appareil sera remboursé au locataire (le prix de livraison/enlèvement par Envie ne fera pas l'objet d'un remboursement).

(2) Les appareils de Froid doivent être transportés en position verticale. Sinon, il faut attendre au moins 24 heures avant de les rebrancher.

1 - Tarifs de Mise à disposition

Ces Tarifs s'entendent à l'Unité et doivent donc être multipliés par le nombre d'appareils demandés.

Type d'appareil	Location 1 WE ou 5 jours (1)	Location 2 WE ou 10 jours (2)	Durée supérieure
Simple Froid (pas de congélateur)	36 €	Majoration de 10 € sur le tarif [1WE ou 5 jours]	Nous consulter
Réfrigérateur / Congélateur			
Congélateur-Coffre ou à Tiroirs			

(1) Par WE, il faut entendre Enlèvement(ou Livraison par Envie) le jeudi avant 17h + Restitution (ou reprise par Envie) au plus tard le mardi suivant.

(2) Par 2 WE, il faut entendre Enlèvement (ou Livraison par Envie) le jeudi avant 17h + Restitution (ou reprise par Envie) au plus tard le 2ème mardi.

2 - Livraison & Reprise par Envie

Ces tarifs sont identiques pour la livraison & la reprise de 1 à 3 appareils. Au-delà de 3 appareils, nous consulter.

Zone géographique	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Hors Zone
Tarif [Livraison + Reprise]	33 €	41 €	49 €	Nous consulter

Tarifs au 1er Janvier 2019